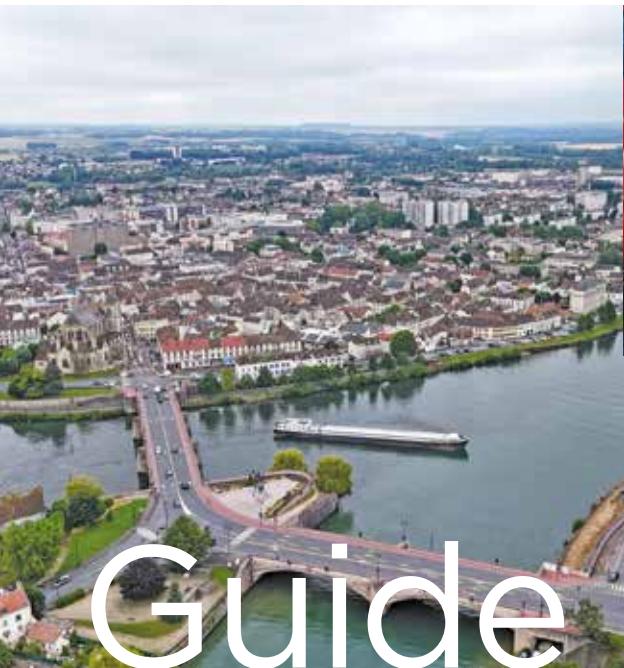


Guide de la sécurité, du secours & de la proximité



SOMMAIRE

3 Répertoire des coordonnées

4 Édito

LES ACTEURS

6 La Police municipale

8 La Police nationale

10 Les Sapeurs-Pompiers

12 Les Agents municipaux de la prévention

14 La Vidéoprotection

LES ACTIONS

17 Le bilan de l'année

18 Nos conseils de prévention contre les cambriolages

19 Nos conseils de prévention contre les escroqueries en ligne et par téléphone

20 Nos conseils de prévention contre les atteintes aux véhicules

22 Se protéger sur la voie publique : nos conseils

23 Violences intrafamiliales et conjugales : réagir peut sauver une vie

24 Soutien aux parents et aux jeunes à Montereau

25 Les questions que vous nous posez souvent

26 L'aide aux victimes

27 Ensemble pour une meilleure sécurité routière

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez des fiches pratiques et toutes les informations utiles sur le site du ministère de l'Intérieur www.masecurite.interieur.gouv.fr

QUI APPELER ?

En cas d'urgence (agressions, délits, intrusions...) : j'appelle la police nationale 24h/24 au **17** ou au **112**. Les personnes malentendantes peuvent dialoguer par SMS au **114**.

Pour signaler des troubles à l'ordre public (nuisances, incivilité, situation suspecte...) : j'appelle la police municipale 24h/24 au **0805 290 911**.

Pour apaiser des tensions ou résoudre un conflit de voisinage : je contacte la médiation municipale du lundi au vendredi de 9h à 22h au **01 64 32 60 67** ou au **06 81 89 14 04**. En période estivale, j'appelle de 22h à 4h, au **06 98 06 06 43**.

Je peux également la solliciter par mail à l'adresse contact.mediation@ville-montereau77.fr

Pour exposer une situation préoccupante ou faire une suggestion : le Maire et l'adjoint délégué à la sécurité vous reçoivent. Pour cela, appeler la mairie au **01 64 70 44 00** ou envoyez un mail à l'adresse contact.securite@ville-montereau77.fr

BON
À SAVOIR



L'identité d'une personne qui contacte les acteurs de la sécurité n'est jamais révélée sans son accord.

Il ne faut donc pas craindre de représailles si vous signalez un fait ou si vous demandez de l'aide.

LES NUMÉROS NATIONAUX D'ALERTE, D'ASSISTANCE SPÉCIALISÉE ET DE SOUTIEN

GRATUITS ET CONFIDENTIELS

Samu

15

Pompiers

18 ou le **112** avec un téléphone portable 24h/24 et 7j/7

Alerte attentat / Alerte enlèvement

197

Pour donner l'alerte depuis les transports en commun (SNCF et RATP), appels et SMS

3117

Aide à l'accès au droit et la mise en relation avec un point-justice de proximité

3039

Alcool info service

0 980 980 930

Assistance concernant le cyberharcèlement

3018

Assistance aux personnes en détresse psychologique

3114

Assistance aux jeunes victimes de harcèlement scolaire

3020

Assistance concernant un doute sur une radicalisation

0 800 00 56 96

Centre hospitalier

01 64 31 64 31

Conseils et aide aux victimes d'escroquerie

0 805 80 58 17

Drogues info service

0 800 231 313

Jeunes violences écoute

119

Médecins et pharmacie de garde (via le commissariat)

01 64 69 39 30

Stop maltraitance

0 800 05 1234

Violences femmes infos

39 19

BON À SAVOIR

Les services d'urgence (17, 18, 112 ou 197) utilisent un

numéro unique : 0800 112 112

pour rappeler les personnes ayant contacté les secours et laissé leur numéro.

Objectif : limiter les appels malveillants.

**James Chéron**

Maire de Montereau-fault-Yonne
Vice-président de la Région Île-de-France

Gilles Asfaux

Adjoint au maire délégué à la prévention et la sécurité,
à la police municipale et la médiation



Chères Monterelaises, chers Monterelais,

Dans un monde où les incertitudes sont nombreuses, la sécurité est devenue une attente essentielle de nos concitoyens, et un marqueur fort de l'action publique. À Montereau, nous avons fait le choix clair d'y répondre avec détermination, en mobilisant tous les leviers municipaux au service d'une ville plus sûre, plus protectrice, plus sereine.

Ce Guide de la sécurité, du secours et de la proximité est l'un des symboles de cette volonté. Il recense les dispositifs, les contacts utiles, les conseils concrets pour faire face aux risques du quotidien. Et il témoigne d'une politique locale volontariste, fondée sur la proximité, la prévention et l'action.

Depuis 2020, nous avons renforcé les effectifs de notre police municipale, modernisé son équipement, triplé les caméras de vidéoprotection, renforcé la présence des agents de prévention dans les quartiers, et systématisé les opérations de sensibilisation auprès des habitants. En 2024, ces efforts se sont poursuivis avec une vigilance accrue face aux nouvelles formes d'insécurité : escroqueries numériques, atteintes aux personnes vulnérables, violences intrafamiliales ou incivilités routières.

Notre engagement est clair : faire reculer l'insécurité par l'action de terrain, mais aussi par le soutien aux familles, l'accompagnement des victimes dont la parole se libère enfin, et une politique de proximité qui ne laisse aucun habitant de côté.

Nous tenons à remercier l'ensemble des forces de l'ordre et de secours, des agents municipaux, des associations partenaires et des citoyens engagés qui, chaque jour, oeuvrent pour la tranquillité publique.

Ce guide est à la fois un outil pratique et un message de notre Municipalité : celui d'une ville qui agit et qui protège. À Montereau, nous n'acceptons l'insécurité ni comme un fantasme, ni comme une fatalité.

La sécurité commence souvent par un geste simple, une vigilance partagée, un signalement. Ensemble, faisons de Montereau une ville où chacun peut évoluer librement et en sécurité.

Nous vous invitons à conserver ce guide à portée de main, et à ne pas hésiter à solliciter nos services en cas de besoin.



LA POLICE MUNICIPALE



En France, l'État est responsable de la sécurité publique. À Montereau, cette mission est assurée par la police nationale. Cependant, en application du Code général des collectivités territoriales et du Code de la sécurité intérieure :

- “Le Maire concourt au maintien de la tranquillité et la salubrité publique et soutient l'état dans son rôle de garant de la sécurité”.

À Montereau, une police municipale a été créée pour répondre à ces missions. Le maître mot est la complémentarité : à ce titre, les polices municipale et nationale travaillent au quotidien en étroite collaboration, notamment grâce au déploiement du réseau “radio PM” au sein du commissariat et aux échanges réguliers entre responsables et différentes patrouilles. De plus, l'amplitude horaire de la police municipale a été définie en concertation avec le commissariat de police afin d'assurer une présence sur les créneaux les plus adaptés. Parallèlement, l'investissement important de la mairie dans le déploiement de la vidéo-protection, assorti de moyens humains mobilisés 24h/24 et 7j/7, constitue une valeur ajoutée significative. En 2024, cela a permis de fournir des éléments vidéo déterminants dans 96 réquisitions sur 130.

Chaque mois, une réunion formelle permet de définir les priorités d'action de chacun.



Missions

La police municipale intervient essentiellement pour des **troubles à l'ordre public** : nuisances, incivilités ainsi qu'en flagrant délit. Elle vient en soutien de la police nationale. Elle n'a pas le pouvoir d'enquêter et ne peut recevoir des plaintes. Elle peut toutefois enregistrer des **“mains courantes”** qui conservent la mémoire de faits signalés par des personnes ou vécus dans ses interventions. Une main courante peut renforcer une plainte déposée ultérieurement auprès de la police nationale.

Notre police municipale est forte de 20 agents armés présents jour et nuit. Ils ont emménagé dans des locaux neufs, accessibles et visibles en 2023, et bénéficient des meilleurs équipements.

PRINCIPALES MISSIONS :

- Sécurité, sûreté, salubrité et tranquillité publiques
- Application des arrêtés municipaux
- Aide envers les administrés
- Patrouilles pédestres et véhiculées
- Opération Tranquillité Vacances
- Relevé des infractions au stationnement et au Code de la route
- Dépistage de l'alcoolémie sur la voie publique pour les infractions prévues au Code de la route
- Surveillance et régulation de la circulation routière
- Gestion des “mamans et papas sécurité”
- Formation à la sécurité routière des élèves des écoles élémentaires
- Rédaction des mains courantes, rapports d'activités, objets trouvés...
- Déclaration de chiens dangereux et délivrance du permis de détention
- Sécurisation des fêtes, marchés et évènements.

Présentation

INFOS PRATIQUES & CONTACTS :

Adresse : 6, rue de la Faïencerie - 77130 Montereau

Tél. : 0 805 290 911 (n° vert)

Mail : contact.securite@ville-montereau77.fr

Horaires d'ouverture au public du poste de police : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Horaires des patrouilles : du lundi au jeudi de 8h à 2h, le vendredi de 8h à 3h, le samedi de 10h à 3h.

QUELQUES CHIFFRES :

- **20** policiers municipaux, **3** agents de surveillance de la voie publique, **1** agent d'accueil et **1** secrétaire administrative
- **1** brigade canine avec 1 chien de patrouille
- **1** réseau radio numérique
- Équipement de protection individuel complet : pistolet, bâton de défense, bombe lacrymogène, gilet pare-balles, caméra piéton
- **4** véhicules équipés
- **3** VTT
- **1** bateau de sauvetage.



Bruno Chaumet,
CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE



La police municipale de Montereau a pour devise **“Protéger et Servir”**. Nos équipes assurent une présence rassurante et dissuasive, en lien avec la police nationale et le service de médiation sociale. En 2021, une équipe de proximité de 4 policiers a été créée pour renforcer les liens avec les habitants, particulièrement dans le centre-ville et les zones commerciales. Nous luttons contre les troubles à l'ordre public, comme les ivresses publiques et les vols à l'étalage, et mettons l'accent sur les rodéos urbains qui perturbent la tranquillité des riverains. De janvier à mai 2025, onze motos non homologuées ont été saisies.

Nos actions sont également soutenues par le centre de supervision urbain, modernisé en 2024, et par l'installation de nouvelles caméras. Ces équipements renforcent nos interventions et améliorent les réponses aux réquisitions de la police judiciaire, dont le taux de réponse est déjà de 70% en 2024. Nous encourageons les administrés à nous solliciter pour toute situation, même mineure, afin d'éviter que des problèmes plus graves ne surviennent. La police municipale est joignable 24h/24, 7j/7 au 0805 290 911.



Devenir policier municipal

Pour devenir policier municipal, il faut réussir le concours organisé par le centre de gestion de Seine-et-Marne et remplir impérativement les conditions suivantes :

1. posséder la nationalité française ou celle de l'un des autres États membres de l'Union européenne, ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen,
2. jouir de ses droits civiques dans l'État dont on est ressortissant,
3. ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions,
4. être en position régulière au regard des obligations de service national de l'État dont on est ressortissant,

8

LA POLICE NATIONALE



La Police nationale est une force de sécurité publique placée sous l'autorité du ministère de l'Intérieur. Elle assure la protection des citoyens, le maintien de l'ordre et la lutte contre la criminalité. Ses missions incluent l'accueil du public, la prévention, l'investigation et l'interpellation des délinquants. Présente sur tout le territoire, elle collabore avec la justice pour garantir la sûreté et la paix publiques. Accessible 24h/24, elle intervient en cas d'urgence via le 17 ou le 112.

Missions

PRINCIPALES MISSIONS :

- Accueillir, renseigner, assister et secourir les citoyens
- Assurer la sécurité et la paix publiques
- Rechercher et constater les infractions pénales, identifier les auteurs, les appréhender et les mettre à disposition de la justice.

Présentation

INFOS PRATIQUES & CONTACTS :

- Adresse : 5, avenue du Maréchal Leclerc
77130 Montereau
- Tél. : 01 64 69 39 30
- Horaires : Ouvert toute l'année, 24h/24, 7j/7

5. remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice des fonctions. Etre titulaire d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles (anciennement niveau V de la nomenclature du répertoire national des certifications professionnelles) (BEPC, BEP, CAP,...) ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

RENSEIGNEMENTS :

Concours de gardien-brigadier de police municipale
Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine-et-Marne
10, points de vue
CS 40056 - 77564 Lieusaint Cedex
Tél. 01 64 14 17 77
concours@cdg77.fr

Devenir ASVP

Pour devenir ASVP, aucun diplôme n'est requis mais une solide connaissance de la réglementation ainsi qu'un casier judiciaire vierge sont nécessaires.

Pour les dépôts de plainte ou formalités administratives : appeler au 01 64 69 39 30 avant la visite pour connaître les horaires les plus adaptés et les documents nécessaires.

BON À SAVOIR

En cas d'infraction : composez le 17 ou le 112 depuis un téléphone portable (24h/24, 7j/7).

Ne raccrochez jamais le premier, nappelez pas si vous savez qu'un signalement a déjà été fait, votre anonymat est garanti même si l'opérateur vous demande votre identité.

**Marie Lacourty,
COMMISSAIRE DE POLICE**

Les policiers sont engagés dans la lutte contre toutes formes de délinquance et protègent chaque jour les habitants de la circonscription. Travailant de jour comme de nuit, ils interviennent sur appel 17 ou d'initiative. Leurs missions relèvent parfois d'un travail de l'ombre mais permettent à la population de vivre en toute quiétude. Etre policier c'est avoir le sens du devoir, le goût du service public et la volonté d'être utile.

Devenir policier national

Le policier municipal est un agent territorial chargé de faire respecter les arrêtés du maire et de garantir la tranquillité publique. Il exerce dans une commune, en étroite collaboration avec les forces de sécurité de l'État. Les missions incluent la surveillance de la voie publique, la prévention, la médiation, et le relevé des infractions. Pour devenir policier municipal, il faut réussir un concours de catégorie C, accessible dès le niveau CAP

ou BEP. Une formation initiale est ensuite dispensée par le CNFPT. Ce métier exige un bon sens du contact, de la rigueur et une bonne condition physique. Le port de l'uniforme et l'autorité publique impliquent un comportement irréprochable. C'est une carrière de proximité au service des habitants.

Devenir policier adjoint

Le policier adjoint assiste les policiers dans leurs missions de sécurité, de prévention et de surveillance sur le terrain. C'est un emploi contractuel d'une durée de 3 ans, renouvelable une fois, ouvert sans diplôme dès 18 ans. Après une formation rémunérée, le policier adjoint peut être affecté à divers services : patrouilles, accueil, vidéoprotection ou soutien administratif. Il ne porte pas d'arme à feu, sauf dérogation, mais participe activement à la tranquillité publique. Ce métier est souvent une porte d'entrée vers une carrière dans la Police nationale. Les policiers adjoints peuvent en effet passer un concours interne pour devenir gardien de la paix. C'est une opportunité d'engagement concret au service des citoyens.

Devenir réserviste de la Police nationale

Le réserviste de la Police nationale est un citoyen engagé qui soutient les forces de sécurité en complément des effectifs actifs. Il intervient sur des missions de prévention, de sécurisation d'événements ou de soutien administratif. Ce statut est accessible à partir de 18 ans, avec ou sans expérience policière préalable. Les anciens policiers peuvent intégrer la réserve directement, les autres doivent suivre une formation d'une quinzaine de jours. L'engagement se fait sur la base du volontariat, pour 90 jours maximum par an. Être réserviste, c'est servir l'intérêt général en temps de besoin tout en conservant son activité principale. C'est un engagement citoyen utile, souple et valorisant.

9

LES SAPEURS-POMPIERS



Les sapeurs-pompiers de Montereau-fault-Yonne assurent la protection des habitants, des animaux, des biens et de l'environnement en intervenant sur diverses situations d'urgence.

Missions

- Lutte contre les incendies : interventions pour maîtriser et éteindre les feux domestiques, industriels et naturels.
- Secours aux personnes : assistance médicale d'urgence, premiers soins et évacuations.
- Accidents de la route : désincarcération et prise en charge des blessés.
- Risques chimiques et technologiques : interventions spécialisées en cas de fuites toxiques ou autres dangers industriels.
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement face aux incendies, accidents, catastrophes naturelles ou situations d'urgence.
- Inondations et catastrophes naturelles : protection des biens et des personnes face aux événements climatiques.
- Prévention et sensibilisation : formation des habitants aux gestes de premiers secours et à la prévention des incendies.



Présentation

INFOS PRATIQUES & CONTACTS :

Adresse : 1 rue Pierre Brossolette
77130 Montereau

Téléphone de la Caserne : 01 60 73 50 40

En cas d'urgence : le 18 ou le 112

Horaires d'ouverture : 24h/24 et 7j/7

QUELQUES CHIFFRES :

Le centre de secours de Montereau-fault-Yonne est un maillon essentiel du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Seine-et-Marne. Il regroupe :

- **Effectif : 95** sapeurs-pompiers, dont **35** professionnels et **60** volontaires.
- **Matériel** : un fourgon pompe tonne (feux urbains), des véhicules de secours et d'assistance aux victimes, une échelle aérienne, des camions citernes feux de forêts, des équipements spécialisés (risques chimiques, subaquatique, secours animalier...).
- **Technologies** : du centre de communication performant, des outils numériques de gestion des interventions.

Thierry Beauvais,
CAPITAINE DE LA BRIGADE
DE MONTEREAU

Devenir sapeur-pompier, c'est choisir un métier utile, essentiel à la sécurité publique, rempli de solidarité, de courage et de dépassement de soi. C'est aussi intégrer une équipe soudée et participer activement à la protection de la société. C'est enfin un engagement fort, porté par la fierté de veiller sur la population monterealaise.
Rejoignez-nous !



Devenir sapeur-pompier volontaire

Les sapeurs-pompiers volontaires jouent un rôle fondamental dans la couverture des interventions d'urgence.

POUR S'ENGAGER :

- Avoir entre 17 et 55 ans
- Être en bonne condition physique
- Suivre une formation initiale de 30 jours échelonnée sur 3 ans
- Résider légalement en France
- Être en règle avec le service national
- Jouir de ses droits civiques et n'avoir aucune condamnation incompatible
- Remplir les conditions médicales et physiques requises.

Devenir sapeur-pompier professionnel

Devenir sapeur-pompier professionnel implique de réussir un concours organisé au niveau départemental ou national.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Avoir 18 ans minimum
- Être titulaire d'un diplôme de niveau III (brevet des collèges) minimum
- Réussir les épreuves physiques, écrites et orales du concours
- Avoir la nationalité française et jouir de ses droits civiques.

Les sapeurs-pompiers professionnels bénéficient d'une formation complète et évolutive tout au long de leur carrière.

Devenir jeune sapeur-pompier (JSP)

Les jeunes sapeurs-pompiers (JSP) sont des adolescents formés aux bases du métier dès l'âge de 12 ans. Ils apprennent les gestes de premiers secours, l'usage du matériel d'intervention et les valeurs de solidarité et de discipline.

CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être âgé de 11 à 18 ans
- Fournir un certificat médical d'aptitude physique
- Fournir un certificat de vaccination anti tétanique
- Fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale.

À l'issue de leur formation, ils peuvent intégrer le corps des sapeurs-pompiers volontaires ou poursuivre une carrière dans la sécurité civile.



LES MÉDIATEURS, AGENTS MUNICIPAUX DE LA PRÉVENTION

Missions

Le service de médiation, composé de 10 agents, participe quotidiennement à votre tranquillité en prévenant par le dialogue les désagréments de la vie courante.

PRINCIPALES MISSIONS :

• Résolution des conflits.

Les médiateurs sociaux interviennent pour régler les conflits de voisinage par le dialogue et prévenir les incivilités grâce à leur présence sur le terrain.

• Respect de l'habitat et du cadre de vie.

Ils signalent les dégradations et dysfonctionnements aux bailleurs ou aux services municipaux pour une intervention rapide. Par le dialogue, ils sensibilisent au respect des lieux publics et des règles de vie en communauté.

• Accompagnement des personnes.

À l'écoute, ils rassurent et orientent les personnes en difficulté vers les structures adaptées.

• Vigilance de proximité.

Les médiateurs urbains sillonnent la ville au quotidien pour identifier et signaler ce qui pourrait impacter le cadre de vie des habitants (véhicules abandonnés, mobilier urbain détérioré, etc.), contribuant ainsi à un cadre de vie de qualité.

• Tremplin pour les jeunes grâce aux chantiers citoyens.

Le service met en place et encadre les chantiers jeunes, offrant aux participants une expérience enrichissante d'une semaine. En échange de leur engagement, les jeunes perçoivent une gratification de la ville et acquièrent des compétences utiles pour leur avenir.

• Soutien aux réponses judiciaires.

En collaboration avec les services de justice, ils assurent l'encadrement et l'accompagnement de personnes devant accomplir des travaux d'intérêt général (TIG).

Présentation

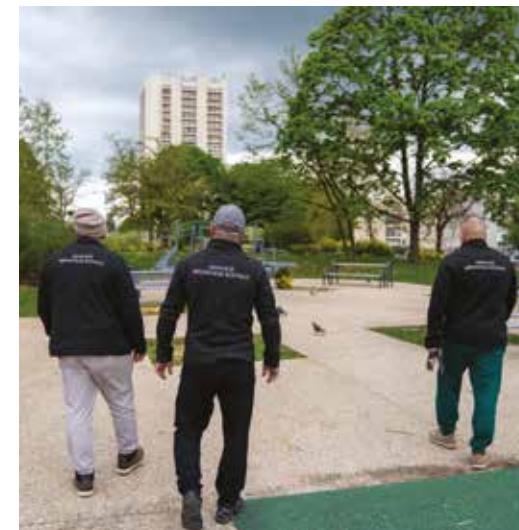
INFOS PRATIQUES & CONTACTS :

Adresse : 3, rue André Thomas - La Maison des Projets - 77130 Montereau

Tél. : 01 64 32 60 67 et 06 81 89 14 04 (numéro de jour : de 9h à 22h)
06 98 06 06 43 (numéro de nuit : de 22h à 4h en période estivale seulement)

Mail : contact.mediation@ville-montereau77.fr

Horaires : le service est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 22h (jusqu'à 4h en période estivale).



Akim Lakehal,
RESPONSABLE DE SERVICE
DE MÉDIATION

La mission principale du médiateur est la gestion des conflits et la prévention, mais la plus essentielle reste de tisser du lien social avec les habitants, en se rendant disponible et à l'écoute, sans formalité ni jugement.

LES MAMANS ET PAPAS SÉCURITÉ, AGENTS MUNICIPAUX DE LA PRÉVENTION

Mission

La mairie a recruté 28 "Mamans et Papas Sécurité" présents aux entrées et sorties des écoles maternelles et élémentaires ainsi qu'à l'accueil de loisirs des Rougeaux. Ce service est directement rattaché à la Police municipale de Montereau.

PRINCIPALE MISSION :

Assurer la sécurité des enfants des écoles maternelles et élémentaires de la Ville en les aidant à traverser sur les passages piétons.

PARENTS, DONNEZ L'EXEMPLE !

- Dès la rentrée, accompagnez vos enfants pour leur apprendre à repérer les dangers de la rue
- Respectez les limitations de vitesse
- Ne stationnez pas anarchiquement devant les écoles, sur les trottoirs ou les passages piétons
- Privilégiez les déplacements à pieds pour vous rendre à l'école de votre enfant.

Respectez ces agents qui veillent sur la sécurité de vos enfants !



Présentation

INFOS PRATIQUES & CONTACTS :

Adresse : 6, rue de la Faïencerie 77130 Montereau

Tél. : 0 805 290 911 (n° vert)

Mail : contact.securite@ville-montereau77.fr

Sofia Ahmed,
MAMAN SÉCURITÉ

Depuis six ans, j'accompagne les enfants et leurs parents pour traverser en sécurité devant les écoles. Au-delà de la vigilance, c'est aussi un rôle pédagogique : il nous arrive de rappeler les règles de sécurité aux familles, toujours avec bienveillance.

Ce lien quotidien crée une vraie proximité. Les enfants nous saluent, certains ont grandi sous nos yeux. C'est une grande fierté de veiller sur eux chaque jour.



LA VIDÉOPROTECTION

La vidéoprotection est un outil municipal essentiel de dissuasion et de détection de tous les types d'infractions contraventions / délits / crimes. Elle permet aussi une intervention rapide en cas d'urgence, comme un malaise cardiaque ou une crise d'épilepsie. L'exploitation des images peut-être effectuée en temps réel ou en différé, offrant ainsi des éléments de preuves aux enquêtes policières et judiciaires grâce à l'identification des individus et des véhicules impliqués.

Les caméras & opérateurs

Les caméras de vidéoprotection servent à plusieurs objectifs cruciaux pour la sécurité publique.

Elles permettent d'identifier en direct des situations à risque. **À Montereau, 9 opérateurs se relaient 24h/24 derrière les écrans et pilotent les moyens humains nécessaires aux interventions.** En 2024, le Centre Superviseur Urbain (CSU) a ainsi détecté plus de 450 faits nécessitant une intervention. Les caméras fournissent également des images aux enquêteurs de police et gendarmerie ainsi qu'à la justice. En 2024, 130 demandes de rediffusions ont été déposées dans le cadre d'enquêtes.

Elles jouent également un rôle dissuasif, car il est prouvé qu'une ville équipée de vidéoprotection connaît moins de délinquance.

14



Règles et garanties

Autorisées par arrêté préfectoral pour une durée de 5 ans renouvelable, les caméras sont conformes aux normes de sécurité et de respect de la vie privée. Elles ne filment que la voie publique, et les zones privées présentes dans leur champ de vision sont occultées lors de leur mise en service, notamment les fenêtres des habitations. Les images sont toutes enregistrées, sont conservées pendant 30 jours puis automatiquement effacées.

Les images ne peuvent être utilisées que sur réquisition judiciaire. Pour que ces images soient exploitées, il est nécessaire qu'une plainte ait été déposée. De plus, tous les opérateurs du CSU sont titulaires d'une autorisation préfectorale délivrée après enquête de moralité et sont soumis à un strict devoir de confidentialité.

Triplement du nombre de caméras

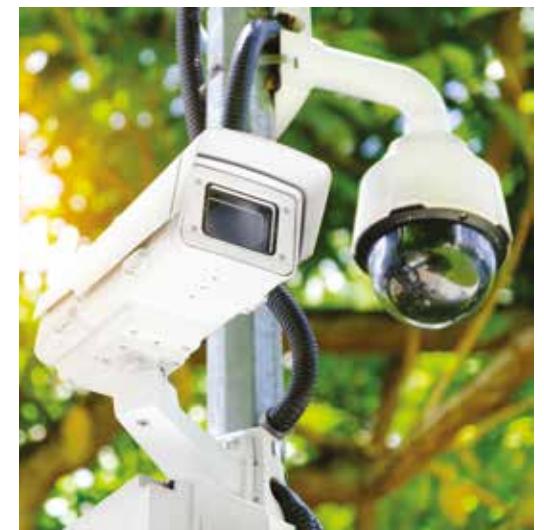
La Municipalité a engagé un programme ambitieux visant à doubler le nombre de caméras. Elle va faire beaucoup mieux. L'objectif est d'améliorer la couverture et de suivre plus efficacement une personne ou un véhicule, sans interruption, en enregistrant simultanément tous les axes d'un même site. Une attention particulière est portée à la protection des écoles, des aires de jeux et des bâtiments publics. Toutes les anciennes caméras ont déjà été remplacées, et le Centre Superviseur Urbain a été relocalisé et rénové. De 60 caméras en 2020, le réseau en comptera 180 dès cette année et plus de 240 en fin de programme.



15

Missions du Centre Superviseur Urbain (CSU)

Le Centre Superviseur Urbain (CSU) est un service municipal placé sous la direction de la police municipale, fonctionnant 24h/24 et 7j/7. Il gère les caméras de vidéoprotection urbaine, en augmentation, et veille sur la sécurité des citoyens jour et nuit. Le CSU centralise également toutes les alarmes et caméras installées dans les bâtiments communaux.





BILAN 2024 DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE PROXIMITÉ À MONTEREAU

Chaque année, les chiffres de la délinquance publiés par le ministère de l'Intérieur permettent d'évaluer l'évolution des faits signalés sur le territoire. S'ils ne traduisent pas toute la réalité - notamment en raison de la sous-déclaration de certains délits - , ils restent un outil précieux pour guider l'action publique, ajuster les priorités et se comparer à des villes de taille équivalente.

En 2024, Montereau a connu des évolutions contrastées. Si certains types d'infractions appellent une vigilance accrue, les chiffres montrent que notre ville est stable et sécurisée.



17

La **police municipale**, en lien étroit avec la **police nationale**, a été fortement mobilisée tout au long de l'année, avec un niveau d'activité particulièrement soutenu :

- **5 644 mains courantes** enregistrées
- **4 667 procès-verbaux** dressés, dont 20 pour consommation d'alcool sur la voie publique et 10 pour non-respect des horaires de fermeture des bars
- **108 personnes** mises à disposition de l'Officier de Police Judiciaire
- **481 dossiers de mise en fourrière instruits**, ayant conduit à **178 enlèvements effectifs**
- **130 réquisitions judiciaires** ayant nécessité l'exploitation des images de vidéoprotection ayant permis une élucidation dans 73% des cas
- **586 arrêtés municipaux** pris pour encadrer la vie locale
- **86 autorisations de débit temporaire** (buvettes) délivrées, et **14 licences** accordées pour la vente d'alcool

- **11 stagiaires accueillis**, témoignant d'un engagement en matière de formation et de transmission des valeurs du service public
- **127 interventions** liées à 3 personnes sans domicile fixe qui refusent tout hébergement ou assistance malgré les propositions concrètes des services sociaux.

Ces chiffres traduisent l'implication quotidienne des services dans la préservation de la tranquillité publique et la prévention des troubles à l'ordre public. Ils s'inscrivent dans une logique de proximité, de présence sur le terrain et de réactivité.

Enfin, les échanges constants entre les services municipaux, les forces de police nationale, le centre de supervision urbain et les autres partenaires permettent une coordination efficace au service de la sécurité des habitants.

NOS CONSEILS DE PRÉVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Contrairement à une idée reçue, la très grande majorité des cambriolages a lieu en journée, et les malfaiteurs privilégient ce qui est rapide à emporter (bijoux, argent liquide, etc.).



Ne leur facilitez pas la tâche

- Évitez les issues grandes ouvertes visibles depuis la rue.
- Évitez de laisser vos clés de voiture, papiers, téléphone sur un petit meuble près de votre porte d'entrée.
- Évitez d'indiquer aux voleurs que vous êtes en vacances en fermant tous vos volets et en publant des photos de vos séjours sur les réseaux sociaux publics.
- Déclarez votre absence à la Police municipale ou au commissariat de police nationale en souscrivant à l'opération "tranquillité vacances".

Multipliez les obstacles

- Privilégiez la vidéoprotection à une alarme. Vous pouvez notamment vous équiper de petites caméras qui peuvent envoyer des images de votre domicile sur votre smartphone en cas d'intrusion.



Vous pouvez ainsi appeler les forces de l'ordre à bon escient et obtenir leur intervention. Choisissez des modèles de caméras sécurisés pour éviter les risques de piratage. À noter : La Région Île-de-France peut vous apporter une aide de 100 € pour leur achat, (renseignements sur iledefrance.fr).

- N'hésitez pas à indiquer par un panneau que votre domicile est protégé.
- Sécurisez si possible vos ouvertures.

Méfiez-vous !

- Ne laissez pas entrer des personnes inconnues qui veulent visiter votre domicile sans rendez-vous :
 - des "policiers" qui évoquent des vols dans votre quartier et vous proposent de vérifier que vous n'en avez pas été victimes,
 - des "techniciens" des services des eaux ou de l'électricité qui veulent faire des vérifications chez vous alors que vous n'avez aucun souci ni aucun rendez-vous.
- Si vous avez un doute sur des mouvements suspects dans vos alentours, contactez la police municipale au 0805 290 911.

NOS CONSEILS DE PRÉVENTION CONTRE LES ESCROQUERIES EN LIGNE ET PAR TÉLÉPHONE

Il est impossible de lister toutes les arnaques en ligne ou par téléphone, car elles évoluent en permanence. En revanche, il est facile de s'en prémunir en adoptant quelques principes simples.

Quand une personne vous appelle pour solliciter une action de votre part, doutez toujours de son identité.

- même si elle paraît très professionnelle et courtoise
- même si elle connaît votre dossier
- même si le numéro qui s'est affiché semble être celui de votre banque ou fournisseur.

La bonne attitude : ne rien faire, ne rien divulguer, sans avoir rappelé vos interlocuteurs habituels ou ceux signalés dans vos contrats.

Jamais un service public ou une banque ne vous demandera de communiquer vos coordonnées bancaires par mail ou par téléphone.

Ne faites jamais de virements dont le motif paraît flou ou étonnant : paiement initial de frais pour bénéficier d'un gain ou d'un cadeau, déblocage de dossier, frais de douane, colis en attente, etc.

Méfiez-vous des personnes qui vous séduisent par un dialogue prolongé et qui finissent par vous demander de l'argent sous n'importe quel prétexte : maladie, déplacement pour venir vous voir...

Rejetez les messages jouant sur une menace : paiement d'amendes avec risque de saisie, suspension de contrat, etc. En cas de doute, appelez vos services habituels sans passer par les coordonnées indiquées dans le document.



Un faux site internet peut être totalement identique à celui que vous fréquentez habituellement pour tenter de collecter vos informations ou vous proposer un achat que vous ne recevrez jamais.

En conséquence, ne cliquez jamais sur un lien figurant à l'intérieur d'un mail pour accéder à votre espace client : connectez-vous comme vous le faites habituellement ou depuis un moteur de recherche.

Méfiez-vous de ce qui est trop beau pour être vrai ! Posez-vous la question de ce qui peut bien motiver une personne inconnue à vous offrir quelque chose sans contrepartie !

Ne donnez pas suite aux sollicitations commerciales de personnes qui se déclarent mandatées : par l'État, l'agence de l'énergie, EDF, le département, la mairie, etc.

Méfiez-vous des appels de faux banquiers, policiers ou agents publics affirmant que vous avez été victime d'une escroquerie en ligne. Ces appels font souvent suite à un premier évènement réel (petit paiement, commande, demande d'infos...) afin de crédibiliser leur propos et jouent sur la peur pour tenter de vous manipuler.

En cas de doute, ne restez pas seul, sollicitez une personne de confiance (famille ou ami) ou solliciter la police Municipale au **0805 290 911**.



NOS CONSEILS DE PRÉVENTION CONTRE LES ATTEINTES AUX VÉHICULES

Les véhicules sont malheureusement des cibles pour les malfaiteurs pour différentes motivations :

- vol du véhicule
- vol de pièces détachées
- vandalisme



Concernant le vol

Les véhicules les plus récents ne sont pas aussi protégés qu'on l'imagine. Leurs systèmes de sécurité peuvent en effet être commandés à distance par des moyens électroniques assez simples et il est difficile d'y opposer une parade. Le plus efficace consiste à bloquer le volant avec une canne qui le relie à la pédale d'accélérateur. Si votre véhicule dort dans la rue, c'est un accessoire très peu coûteux qui le sécurisera facilement.

Concernant les pièces

Il est possible de sécuriser la principale cible : vos roues. Celles-ci font l'objet d'un trafic important car elles sont très recherchées par des personnes qui veulent simplement changer leurs pneus usagés. Les sécuriser est assez simple : il suffit de remplacer sur chacune d'elles l'un des boulons d'origine par un boulon sécurisé, impossible à démonter sans la douille vendue avec. Le coût, voisin de 25 euros, rend cette précaution particulièrement intéressante.

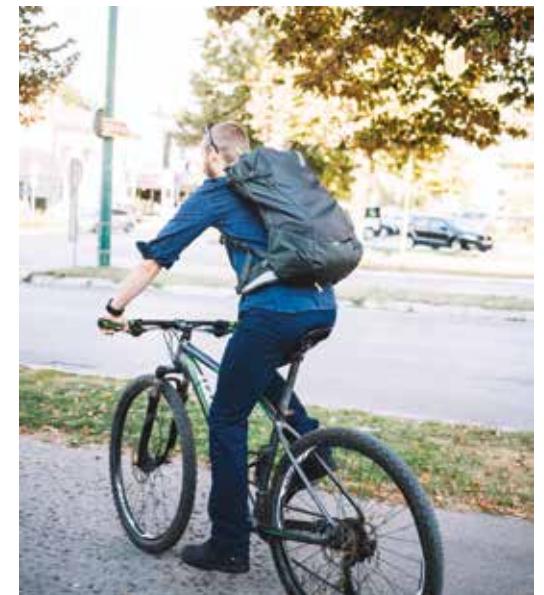
Concernant le vandalisme

Peu de précautions peuvent malheureusement être prises. L'extension du réseau de caméras de la ville constitue l'une des réponses pour identifier les auteurs ou les prendre en flagrant délit. Mention particulière concernant les incendies de véhicules : si un nombre conséquent de voitures brûlent chaque année partout en France, on estime que dans 25% des cas, l'incendie est provoqué par le propriétaire pour bénéficier de l'assurance... dans le cadre d'une tentative d'escroquerie...



Concernant les vélos

Certains antivol bon marché résistent moins de 20 secondes à une paire de pinces ! Pour laisser son vélo sans surveillance, il faut donc investir dans un modèle plus résistant, en privilégiant les modèles en "U" aux modèles à chaîne. Il convient aussi d'attacher le cadre du vélo - et non sa roue - à un point ancré au sol. Contrairement à ce qui circule sur les réseaux sociaux, tous les voleurs de vélos ne disposent pas d'une meuleuse sur batterie pour sectionner les antivol les plus résistants. S'équiper correctement est donc utile.



À NOTER

Vous pouvez louer un box à vélos sécurisé à la gare auprès de la Maison du Terroir. L'entretien extérieur reste à la charge de la Ville.

Contact : Maison du terroir
Place Eymard Duvernay
01 64 70 44 36
contact@terroir-montereau.fr

SE PROTÉGER SUR LA VOIE PUBLIQUE : NOS CONSEILS

En toutes circonstances, votre intégrité physique doit rester la priorité. Voici quelques réflexes à adopter pour prévenir ou réagir face à une agression.

Nos conseils de prévention

- **Ne prenez aucun risque pour un objet matériel** (téléphone, sac, bijou, vélo...). Préservez-vous : les forces de l'ordre pourront peut-être le récupérer plus tard.
- **Si fuir n'est pas possible**, gardez votre calme autant que possible. Parlez posément, évitez les gestes brusques.
- **En présence de témoins**, n'hésitez pas à crier pour alerter et déstabiliser votre agresseur.
- **Tentez de mémoriser des détails utiles** : direction de fuite, vêtements, signes particuliers... Ces informations aideront les forces de l'ordre, surtout si la scène n'a pas été filmée.



22

Après l'incident, contactez immédiatement la police pour signaler les faits. Plus le signalement est rapide, plus les chances d'interpellation sont élevées.

À connaître : des outils pour votre sécurité

MONSHERIF, un dispositif discret d'alerte
Récompensé à plusieurs reprises, ce bouton d'alerte, dissimulable en bijou ou sur un vêtement, permet de prévenir vos proches discrètement en cas d'agression. Il envoie votre localisation et enregistre l'environnement sonore.

Sans abonnement environ 90 €
www.monsherif.com

Initiation au self-défense

En partenariat avec l'association Cercle Pejuang Penchak Opérationnel, la commune propose des séances mensuelles de self-défense, pour apprendre à se protéger et gagner en confiance.

Un lundi par mois
10h30 à 12h30
Salle de boxe Richelieu

Inscriptions : Maison des Familles
01 64 32 64 86

VIOLENCES INTRAFAMILIALES ET CONJUGALES : RÉAGIR PEUT SAUVER UNE VIE

Les violences conjugales ou intrafamiliales sont graves, fréquentes et peuvent être physiques, psychologiques, sexuelles ou économiques. Face à ces situations, agir rapidement est essentiel.

Vous êtes victime ?

Contactez dès que possible :

- le 3919 (appel anonyme et gratuit),
- le 17 (police secours),
- ou rendez-vous directement au commissariat.

À Montereau, une policière référente est spécialement formée pour vous écouter et vous accompagner.



23

Vous êtes témoin ?

Même en cas de doute, signalez les faits aux forces de l'ordre. Un simple appel peut protéger une victime, voire lui sauver la vie.



Reconnaître les signes de violences :

- changements soudains de comportement ou d'humeur
- isolement social ou familial
- propos humiliants ou dévalorisants
- traces visibles de coups ou blessures.

Un accompagnement est toujours possible, selon la situation : aide juridique, relogement, dispositif anti-rapprochement, soutien psychologique ou aide financière.



Que vous soyez victime ou témoin, **votre identité ne sera jamais révélée**.

N'hésitez jamais à alerter.

L'augmentation des violences aux personnes relevée par les statistiques du Ministère de l'intérieur est essentiellement dûe aux violences intrafamiliales et conjugales. Un accroissement qui montre que la parole se libère enfin, suivie de dépôts de plaintes.
CONTINUEZ, LA HONTE DOIT CHANGER DE CAMP !

SOUTIEN AUX PARENTS ET AUX JEUNES À MONTEREAU



24 La Maison des Ados ADO SUD 77

Un lieu d'écoute, de conseils et d'accompagnement pour les jeunes de 11 à 25 ans autour de la santé mentale, de la vie affective, des violences (familiales, harcèlement), ou des addictions.

À MONTEREAU :

- accueils individuels sur RDV (mardi, mercredi, vendredi)
- médiations de groupe le mercredi
- entretiens familiaux et accompagnement vers les structures adaptées
- présence dans un collège et un lycée.

Adresse : Maison pour Tous, 4, rue Jules Ferry
Tél. : 06 71 81 87 41 (9h-12h30)

Le Conseil des Droits et Devoirs des Familles (CDDF)

Dispositif de prévention de la délinquance : il accompagne les familles confrontées à des difficultés éducatives avec leurs enfants mineurs.

Les parents sont reçus (sans l'enfant) pour dialoguer et définir des mesures adaptées.

ACTIONS PRINCIPALES :

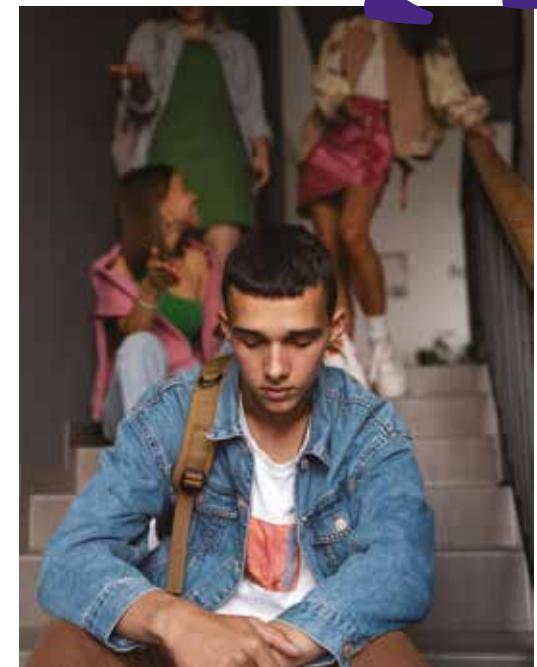
- soutien à l'autorité parentale
- lutte contre l'absentéisme et le décrochage
- interventions précoce pour prévenir les dérives

Adresse : Maison de la Réussite Educative, 6, rue Jules Ferry
Tél. : 01 60 57 58 99 / 90

Maison de la Réussite Éducative

Elle accompagne les enfants en difficulté scolaire, souvent en lien avec des fragilités familiales, sociales ou de santé. Objectif : prévenir l'échec scolaire par un suivi individualisé et un appui aux familles.

Adresse : 6, rue Jules Ferry
Tél. : 01 60 57 58 99 / 91
Mail : contact.reussite.educative@ville-montereau77.fr



LES QUESTIONS QUE VOUS NOUS POSEZ SOUVENT

Les rodéos urbains (motos et voitures)

Intervenir en pleine action pour stopper un rodéo est trop dangereux et interdit par le Ministère de l'Intérieur : cela risquerait d'entraîner une course-poursuite avec de lourdes conséquences, notamment des accidents graves. C'est pourquoi les forces de l'ordre privilient un travail d'enquête, appuyé par la vidéo-protection, pour identifier les auteurs et **saisir les engins** en toute sécurité, souvent en dehors des périodes de rodéo.

IMPORTANT : n'intervenez jamais vous-même.
Prévenez la police municipale ou nationale. Chaque signalement aide à faire avancer les enquêtes.
Entre janvier et mai 2025, 11 motos ont été saisies dans le cadre de ces actions.



Les « points de deal »

Malgré l'action discrète mais constante de la police nationale, il est illusoire de croire à une éradication totale du trafic de drogue. Elle poursuit son action néanmoins au quotidien, selon les instructions nationales du Ministère de l'Intérieur.

De son côté, la Ville agit sur un autre front : **prévenir l'entrée des jeunes dans ces réseaux** grâce à des activités, du soutien et des projets éducatifs. Quand un point de deal crée des troubles, tout est mis en œuvre pour le faire disparaître, même si cela entraîne souvent son déplacement. L'ouverture de l'Incubateur, structure socio-culturelle municipale, permet d'accueillir les jeunes du mardi au samedi (de 17h à 1h30h) pour des activités ludiques, culturelles et sportives, et de les soustraire à la tentation de mauvaises influences.

Votre rôle : signalez tout ce que vous voyez, de manière anonyme. Chaque information compte.

La vitesse excessive dans nos rues

Face aux chauffards qui méprisent les règles et mettent les autres en danger, il n'existe que deux leviers efficaces :

- **les aménagements de voirie** qui relèvent de la Communauté de Communes ;
- **les contrôles de vitesse**, qui relèvent de la Police Nationale.

L'AIDE AUX VICTIMES



Le Point d'accès au Droit (PAD)

MISSIONS

Le PAD est une structure municipale qui a pour vocation d'assurer une aide juridique et administrative pour un meilleur accès au droit, avec :

- un service d'accueil et d'orientation
- une aide pour l'accomplissement des démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou l'exécution d'une obligation
- un accès à des informations dans différents domaines du droit
- un accès à des permanences juridiques gratuites.



ASSOCIATIONS/PARTENAIRES ET SERVICES DE SOUTIEN

- 26
- **ADIL** : informations juridiques sur le logement (bail, loyer, droits des familles)
 - **ATSM 77** : soutien aux tuteurs familiaux
 - **CIDFF** : information et accompagnement juridique
 - **Rebond** : aide à la constitution de dossiers administratifs, notamment en cas de surendettement
 - **CERAF Médiation** : médiation familiale
 - **Médiateurs 77** : médiation familiale et scolaire
 - **Avocats et Notaires** : conseils juridiques
 - **Écrivains publics** : aide à la communication écrite pour démarches administratives
 - **Partenaires institutionnels** : ADSEA, SPIP, Médiateurs du Procureur de la République, ACJuSe

CONTACTS :

Adresse : 4 rue Jules Ferry - 77130 Montereau

Tél. : 01 64 31 07 83

Mail : contact.pad@ville-montereau77.fr

Horaires d'ouverture :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h.

Les mercredis : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.



ENSEMBLE POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La sécurité routière est l'affaire de tous : piétons, cyclistes, automobilistes, conducteurs de trottinettes, de deux-roues et poids lourds partagent le même espace public. Le respect du Code de la route et une attitude courtoise doivent guider chacun de nos déplacements pour garantir la sécurité de tous.

Zoom sur les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM)

Trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards... Ces nouveaux modes de déplacement ont bouleversé notre quotidien. S'ils apportent souplesse et rapidité, leur usage doit rester encadré : en 2024, de nombreux accidents, parfois graves, ont rappelé l'importance du respect strict des règles.

Pour circuler en toute sécurité, il est essentiel de :

- rouler sur les pistes et bandes cyclables ou la chaussée (jamais sur les trottoirs)
- respecter les feux et la signalisation
- ne pas transporter de passager
- porter un casque (vivement recommandé) et des équipements réfléchissants
- éviter l'usage du téléphone ou des écouteurs en roulant.

Ces consignes s'appliquent à tous, quel que soit l'âge de l'usager.

Éducation à la sécurité routière : sensibiliser dès le plus jeune âge

À Montereau, la prévention commence dès l'école. Chaque année, les policiers municipaux agréés "moniteurs de la prévention routière" interviennent dans toutes les écoles publiques de la ville, auprès des élèves du CE2 au CM2.

Ces séances permettent d'apprendre à se déplacer en toute sécurité selon son rôle - piéton, cycliste ou passager d'un véhicule - puis de mettre ces apprentissages en pratique sur une piste d'évolution routière.

Cet engagement éducatif Municipal vise à ancrer très tôt les bons réflexes chez les enfants.

Parents, vous êtes les premiers modèles pour vos enfants : votre comportement au quotidien est un relais indispensable à l'action de la collectivité.





Hôtel de ville 54, rue Jean Jaurès 77875 Montereau Cedex
Tél. : 01 64 70 44 00 ville-montereau77.fr

VOS ÉLUS

James CHÉRON
Maire de Montereau
Vice-président de la Région Île-de-France

Gilles ASFAUX
1^{er} Adjoint au maire délégué
à la prévention et la sécurité,
à la Police Municipale
et à la Médiation